

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 5 (1897)  
**Heft:** 7

**Artikel:** L'abbaye de St-Maurice en Agaune et son trésor  
**Autor:** Muyden, B. van  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-7321>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

occupé en 1791 un des cachots les plus fétides du vieux manoir, le capitaine Muller de la Mothe.

Il faut dire à la louange de celui-ci qu'ayant appris à connaître personnellement l'horreur de l'existence dans une prison aussi étroite, il montra beaucoup plus d'ambabilité à l'égard des Valaisans et surtout des Fribourgeois qui furent placés sous sa surveillance, que de Joffrey n'en avait montré à son égard quelques années auparavant. Il se vit même, à cause de cela, considéré comme suspect par le farouche Gapany, commissaire du Directoire helvétique dans le canton de Fribourg. « Le commandant de Chillon, disait-il dans un rapport à son gouvernement, quoique patriote persécuté, mérite une surveillance, car il permet à l'évêque d'avoir pour ces messieurs tous les égards possibles afin d'alléger leur sort. » Le sous-préfet de Vevey, Perdonnet, était plus juste à l'égard de Muller de la Mothe, quand il écrivait à son sujet: « Il est d'un caractère très compatissant et ayant été lui-même détenu à Chillon en 1791, il sait par expérience ce qui peut manquer à des prisonniers<sup>1</sup> ».

Eug. MOTTAZ.

---

## L'ABBAYE DE ST-MAURICE EN AGAUNE ET SON TRÉSOR

*Ed. Auber*, Trésor de l'abbaye de St-Maurice en Agaune. — *Blavignac*, Histoire de l'architecture sacrée dans les évêchés de Genève, Lausanne et Sion. — *M. Boccard*, Histoire du Vallais. — *E.-F. de Mulinen*, Helvetia Sacra. — *Paul Allard*, La persécution de Dioclétien.

A vingt et un kilomètres en amont du lac Léman, sur la rive gauche du Rhône, à l'extrémité d'un vaste amphithéâtre de rochers, dominé par la Dent du Midi et la

<sup>1</sup> *Les troubles de 1799 dans le canton de Fribourg*, par M. Max de Diesbach, p. 23.

Dent de Morcles, tout près d'un défilé, étroitement resserré entre la montagne abrupte d'une part et le fleuve impétueux de l'autre, est située la petite ville de Saint-Maurice.

Au point de vue stratégique, la position de St-Maurice a une grande importance, c'est la clef du Valais, elle commande les passages du St-Bernard et du Simplon. Les légions romaines y avaient établi une station militaire ; les armées barbares l'occupèrent à plusieurs reprises ; ce fut la route que suivit le Premier consul pour se rendre en Italie en 1800. En 1831, la Confédération suisse y fit exécuter quelques travaux de fortification afin de pouvoir s'opposer, le cas échéant, à la marche d'une armée se rendant de France en Italie ou d'Italie en France, et défendre sa neutralité. Ces fortifications devenues illusoires, ensuite des progrès de l'armement, ont été depuis longtemps abandonnées ; tout récemment, des forts ont été construits à Savatan et à Dailly, sur les contreforts de la Dent de Morcles, pour défendre cet important défilé.

Mais ce qui, plus que sa position stratégique, a fait la réputation de St-Maurice, ce qui y attire chaque année de nombreux visiteurs, c'est la maison religieuse à laquelle elle doit son origine, ce sont les souvenirs qui s'y rattachent et le magnifique trésor que la piété des fidèles y a accumulé. La célèbre abbaye de St-Maurice en Agaune est le plus ancien de tous les monastères fondés en Europe, au nord des Alpes. Elle a été tour à tour dotée et dépouillée par les souverains et les seigneurs des pays avoisinants.

Elle compte parmi ses bienfaiteurs les rois mérovingiens, burgondes et carolingiens, les empereurs d'Allemagne, les princes de la maison de Savoie et leurs grands vassaux, dont plusieurs aussi peuvent être rangés au nombre de ses persécuteurs.

Son histoire se divise en quatre périodes :

1<sup>o</sup> La période de *fondation*. Ce fut vers l'an 360 que St-Théodore, premier évêque du Valais, résidant alors à Octodurum (Martigny), jeta les bases du monastère de St-Maurice.

2<sup>o</sup> La période de *restauration*. Restauration dont Sigismond, roi des Burgondes, fut l'initiateur en 515.

3<sup>o</sup> Une troisième période, qui commence avec l'an 824. est marquée par la substitution de *chanoines séculiers* aux simples moines.

4<sup>o</sup> La quatrième période, aussi longue à elle seule que les trois autres réunies, remonte à l'année 1128, où des *chanoines réguliers* remplacèrent les chanoines séculiers.

En rappelant les vicissitudes par lesquelles passa la fondation de St-Théodore et de St-Sigismond, nous donnerons une idée des conditions d'existence des maisons religieuses au moyen âge. Sous les climats les plus divers, en effet, on retrouve les mêmes luttes, les mêmes compétitions entre les souverains temporels et l'Eglise, entre les évêchés et les abbayes ; les mêmes élans de piété suivis bientôt d'un relâchement profond qui appelle des réformes radicales.

Tandis que les Juifs, durant ces temps troublés, amassaient de l'argent qu'ils prêtaient à gros intérêt, les religieux recevaient des fidèles, petits et grands, des biens-fonds et des chefs-d'œuvre artistiques ; dans les moments difficiles, les souverains faisaient main basse sur les richesses des uns et des autres ; « ils prenaient là où il y avait ».

C'est ainsi que, par l'effet des guerres et des spoliations dont il fut victime, le monastère de St-Maurice se vit enlever les biens considérables qu'il possédaït jadis, et n'a guère conservé de ses splendeurs passées que son

trésor. A propos de ce dernier, rappelons que lors de l'établissement de la République helvétique (1798), le nouveau gouvernement décida de mettre le séquestre sur les possessions de l'abbaye et chargea une commission d'inventorier tous ses biens meubles et immeubles. L'abbé Joseph-Gaspard Exquis aurait été dans l'impossibilité de résister à cette injuste confiscation ; heureusement que déjà au moment de l'invasion française il avait trouvé moyen de mettre en sécurité les reliquaires du trésor, ainsi que les ornements les plus précieux. Il les avait confiés aux montagnards des vallées voisines. Ceux-ci avaient emporté qui une pièce, qui une autre, et lorsqu'en 1814 le Valais recouvrira enfin son indépendance et que l'abbaye fut réintégrée dans ses droits, les honnêtes dépositaires de ces richesses artistiques les rapportèrent fidèlement à l'abbé Etienne Pierraz, successeur de J.-G. Exquis.

A son origine, l'abbaye de St-Maurice et la petite ville qui l'avoisine portaient le nom de *Tarnade*, emprunté à la station romaine de *Tarnaia* ou *Tarnada*. Le *castrum Tauretunum* ou *Tarnatum*, établi en vue de défendre le pont du Rhône, fut détruit en l'an 563 par la chute du *Tauredunum*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les plus anciens documents relatifs à cette catastrophe sont les chroniques de Marius, évêque d'Avenches, et de Grégoire de Tours. Pendant longtemps on a cru que l'éboulement en question avait eu lieu en amont de St-Maurice, mais il résulte d'observations géologiques et archéologiques, dont MM. Morlot et Troyon ont rendu compte, en 1851, à la Société vaudoise des sciences naturelles, et d'une communication faite plus récemment à la même société par M. Sylvius Chavannes, que ce désastre mémorable a dû se produire en aval de St-Maurice, aux Evouettes, près de Chessel. Suivant cette explication, qui n'infirme en rien les récits de Marius et de Grégoire de Tours, le *Tauredunum* serait la montagne appelée actuellement Chaumeny ou Grammont, et le château romain dont parlent ces auteurs aurait été situé à plus de 15 kilomètres de St-Maurice.

Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, la ville et le monastère prennent le nom d'*Agaune*. On a souvent discuté sur l'étymologie de ce nom. Les uns le font dériver du mot celtique *Acaunum* ou *Agaunum*, qui signifie « rocher » et se justifierait par le site pittoresque où fut élevée la basilique dédiée à la mémoire de St-Maurice ; d'autres du mot grec *Agôn*, qui, comme l'on sait, avait passé dans la langue latine ; ce terme signifiait primitivement *jeux publics, combat dans l'amphithéâtre*, et plus tard *épreuve ou martyre*. Agaune, *agones martyrum*, serait donc un souvenir du supplice subi en ces lieux par la légion thébéenne. Cette dernière explication est très ingénieuse, mais l'étymologie celtique paraît plus plausible, car on remarque dans ces contrées un grand nombre de noms remontant à l'époque celtique, tels que *Penn* = tête, sommet, d'où Alpes Pennines ; *Craig* = rocher blanc, d'où Alpes Graies ; *Solalex*, etc.

A partir du IX<sup>e</sup> siècle, le monastère et la ville prennent le nom de *St-Maurice*, et pour les distinguer des autres localités qui portent le même nom, on continue à y ajouter celui d'*Agaune*.

#### PREMIÈRE PÉRIODE

Suivant une tradition, une légion romaine appelée la *Thébéenne*, commandée par un préfet du nom de *Mauritius*, aurait été décimée, puis entièrement massacrée, dans la plaine qui s'étend au Sud d'Agaune, au lieu où fut élevée plus tard la petite chapelle de Verolliez, en l'an 285, sous le règne des empereurs Dioclétien et Maximien Hercule, disent les uns, en 302 selon d'autres. Les récits les plus anciens relatifs à ce martyre sont : 1<sup>o</sup> celui de *St-Eucher*, évêque de Lyon, dans une lettre qu'il écrivait en 435 à son ami évêque *Salvius* ou *Sylvius*, sans indica-

tion du siège occupé par ce prélat ; 2<sup>o</sup> une relation composée vers l'an 524 par un moine anonyme d'Agaune. Le motif de cette sanglante exécution aurait été, selon certains auteurs, le refus de sacrifier aux faux dieux, selon d'autres le refus de marcher contre les Bagaudes, peuplade qui avait été en grande partie convertie au christianisme.

Plusieurs érudits ont révoqué en doute la réalité du martyre des Thébéens et l'ont relégué dans le domaine de la légende. Comment, disent-ils, un événement aussi considérable a-t-il pu se produire sans parvenir à la connaissance des auteurs contemporains (Eusèbe, Lactance, Sulpice Sévère) ? Comment a-t-il pu être procédé matériellement à l'exécution d'une légion tout entière, dont l'effectif, si elle était au complet, devait être de 6600 hommes ? Enfin, ne serait-il pas bien surprenant que Maximien se soit cru autorisé, pour un motif purement religieux, alors que l'Eglise jouissait du plus grand calme, à priver l'empire d'une légion tout entière, remarquable par sa bravoure, à l'exterminer jusqu'au dernier homme ? Dioclétien monta sur le trône en 284, et l'on sait, en effet, que pendant les dix-neuf premières années de son règne les chrétiens purent librement professer leur foi, que plusieurs même obtinrent les faveurs de l'empereur.

Et c'est précisément durant cette période que, suivant la tradition, vient se placer, en 285 ou en 302, le martyre des Thébéens. L'on sait aussi que tandis que la grande persécution, ordonnée en 303 par Dioclétien à l'instigation de Gallien, éclatait en Orient, en Afrique et en Italie avec une grande violence, les chrétiens des Gaules furent épargnés par Constance-Chlore.

A ces objections, M. Allard, un des derniers auteurs qui se soient occupés de ce sujet, répond : que le martyre de St-Maurice et de ses compagnons ne rentrait pas dans

le cadre des sujets traités par *Sulpice Sévère* ; que plusieurs des martyrs les plus célèbres et les plus avérés ne sont pas nommés par *Eusèbe*, que son histoire de l'Eglise présente plus d'une lacune, qu'elle est, pour l'époque qui nous occupe, moins une histoire proprement dite qu'une réunion de souvenirs personnels touchant les événements dont il avait été témoin ; que *Lactance* « peint » à grands traits les souverains qui ont attaqué l'Eglise, « marque les événements politiques au milieu desquels se sont développées les persécutions, ou qui ont amené les catastrophes dans lesquelles apparaît la main divine, » mais que son but n'est point de célébrer l'héroïsme des martyrs, et qu'il décrit le caractère général des persécutions plutôt qu'il n'en raconte les touchants épisodes. »

Suivant M. Allard, les Thébéens massacrés en Valais formaient non une légion entière, mais un simple *vevillatio* ou plus probablement une cohorte auxiliaire de quelques centaines d'hommes. Le récit de St-Eucher, en faisant la part d'une certaine amplification, lui paraît digne de foi. L'évêque de Lyon, observe-t-il, vivait moins de cent cinquante ans après l'événement, il l'avait entendu raconter par Isaac, évêque de Genève, qui le tenait de Théodore, évêque d'Octodure. Or Théodore occupait le siège d'Octodure depuis l'an 349, et si l'on suppose qu'il avait quarante ans au moment de son élévation à l'épiscopat, il serait né moins de vingt-cinq ans après la date communément admise pour le martyre des Thébéens. St-Eucher aurait donc reproduit en la dramatisant à la manière de Tite-Live, en faisant parler ses personnages, Maurice, le *primicerius legionis*, Eucipice, le *campidoctor* (c'est-à-dire l'instructeur), Candide, le *senator militum*, et le *vétéran* Victor, une tradition conservée dans la mémoire des hommes et transmise de bouche en bouche pendant

un siècle et demi. Sa description des lieux est d'ailleurs exacte. « Quand on lit attentivement la longue lettre de » St-Eucher, dit M. Allard, on se rend assez facilement » compte des points sur lesquels dut porter le récit qui » lui fut fait et des additions qu'il se crut en droit d'y » joindre en composant son ouvrage. »

Le point faible de son mémoire est le passage dans lequel il s'efforce de rattacher le massacre des Thébéens à la persécution générale de Dioclétien. Pour expliquer qu'un événement aussi considérable ait pu se produire en un temps où les chrétiens jouissaient d'une paix relative, il fallait une circonstance exceptionnelle. La guerre contre les Bagaudes, dont St-Eucher ne parle pas, mais que mentionne le moine anonyme d'Agaune, serait, suivant M. Allard, une explication plausible du martyre de St-Maurice et de ses compagnons. L'idée d'astreindre des soldats au début d'une campagne à un serment n'avait rien en soi que de naturel. Le refus de prendre part à une cérémonie conforme aux coutumes romaines pouvait évidemment être considéré comme un acte de rébellion qui devait attirer sur ses auteurs, même en l'absence de toute idée de persécution, et quelque honorables que soient leurs motifs, un châtiment exemplaire. Nous pensons donc comme M. Allard que le supplice du préfet Maurice, de quelques-uns de ses lieutenants et de tout ou partie du petit détachement qu'il commandait n'a rien qui choque la vraisemblance. Réduit à ces proportions, le martyre des Thébéens aurait pu demeurer ignoré des auteurs contemporains, et constituerait encore un titre de gloire pour l'Eglise chrétienne tout entière. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le récit de cette exécution, en se transmettant de génération en génération ait été amplifié par la tradition, et à ce qu'une poignée de braves ait été transformée avec le temps en une légion de plus de 6000

hommes. On sait comment, grâce à l'erreur d'un traducteur, le martyre de Ste-Ursule et de sa compagne Undecimmilla (la 11<sup>me</sup> fille), immolées, dit-on, à Cologne en 384 ou en 453, fut transformé par la légende en une hécatombe de 11,000 (onze mille) vierges !

Quoi qu'il en soit de la valeur historique qu'il convient d'attribuer au récit de St-Eucher, de pieux anachorètes ne tardèrent pas à s'établir près des lieux qui, suivant la tradition, avaient été témoins du supplice des Thébéens.

Vers l'an 349 ou 360, l'évêque d'Octodure *St-Théodore* ou *St-Théodule* prit la direction de ces moines et construisit à Agaune une première basilique où furent réunies les reliques des saints martyrs. Ses successeurs conservèrent le gouvernement de la communauté pendant près d'un siècle et demi, jusque vers l'an 475 ou 478, où l'évêque d'Octodure (Prothai I<sup>er</sup> ou Théodore II) autorisa les moines d'Agaune à choisir eux-mêmes un supérieur. Leur premier abbé fut St-Séverin. Cette période de l'histoire des moines d'Agaune est du reste pleine d'obscurité.

#### DEUXIÈME PÉRIODE

Ce fut en 515 que le couvent proprement dit d'Agaune fut fondé. Le modeste cloître, transformé par Sigismond, roi des Burgondes, devint une abbaye grandiose. Ce monarque est connu dans l'histoire par le zèle qu'il mit à combattre l'hérésie arienne, par les abominables crimes dont il se rendit coupable, par ses pénitences et par la vengeance que tira de lui le roi des Francs Clodomir. L'Eglise, touchée de son repentir et reconnaissante des services qu'il lui rendit, le canonisa.

En 517, un concile se réunit à Epaone (Epinassey) près d'Agaune, à l'occasion de la dédicace de la nouvelle

basilique, qui du reste ne fut complètement terminée que quelques années plus tard ; l'archevêque de Vienne en Dauphiné, St-Avitus, plusieurs évêques, prélats et comtes du royaume de Bourgogne y assistaient. Le roi dota généreusement le monastère. Le travail manuel auquel se livraient les anciens moines fut abandonné, et ils furent dès lors assujettis à la règle dite de la *Tarnade*. Une psalmodie perpétuelle fut instituée. Les moines furent divisés en cinq bandes, de cent choristes chacune, qui devaient se relayer alternativement et sans interruption. Pour les constituer, il fallut appeler des religieux d'autres couvents.

Nous ne pouvons dans cette courte notice entrer dans beaucoup de détails sur l'histoire du monastère de St-Maurice, nous nous bornerons donc à indiquer quelques-uns des principaux événements qui firent époque dans son existence.

En 574, les Lombards envahissent la Bourgogne transjurane et pillent l'abbaye. Le roi Gontran les repoussa et par ses libéralités aida le couvent à se relever de ses ruines. Durant le cours de cette deuxième période, les religieux d'Agaune sont sans cesse en lutte avec les évêques du Valais et l'on voit Clotaire II intervenir pour les protéger contre les prétentions épiscopales.

A plusieurs reprises, ce sont les évêques de Sion qui portent le titre d'abbés d'Agaune, et parfois aussi les abbés d'Agaune qui sont élevés à la dignité d'évêques de Sion.

(*A suivre*).

B. VAN MUYDEN.

